Un Été au Havre. Les personnages de Mark Jenkins fascinent autant qu'ils dérangent

actu.fr

Soutenez un journalisme local, fiable et indépendant

Accédez gratuitement à actu.fr en acceptant l'utilisation de vos données pour l'affichage de publicités personnalisées

L'accès gratuit au site (hors contenus réservés aux abonnés) du groupe Actu repose sur votre consentement quant à l'utilisation de vos données personnelles (identifiants uniques, adresses IP, données de navigation) pour l'affichage de publicités personnalisées afin de financer le journalisme indépendant et l'amélioration de nos services.

Nous et nos 751 partenaires sollicitons votre consentement afin de stocker et utiliser des informations non sensibles sur votre appareil, comme des cookies ou l'identifiant unique de votre appareil, et traitons vos données à caractère personnel telles que votre adresse IP, votre email haché ou des identifiants publicitaires.

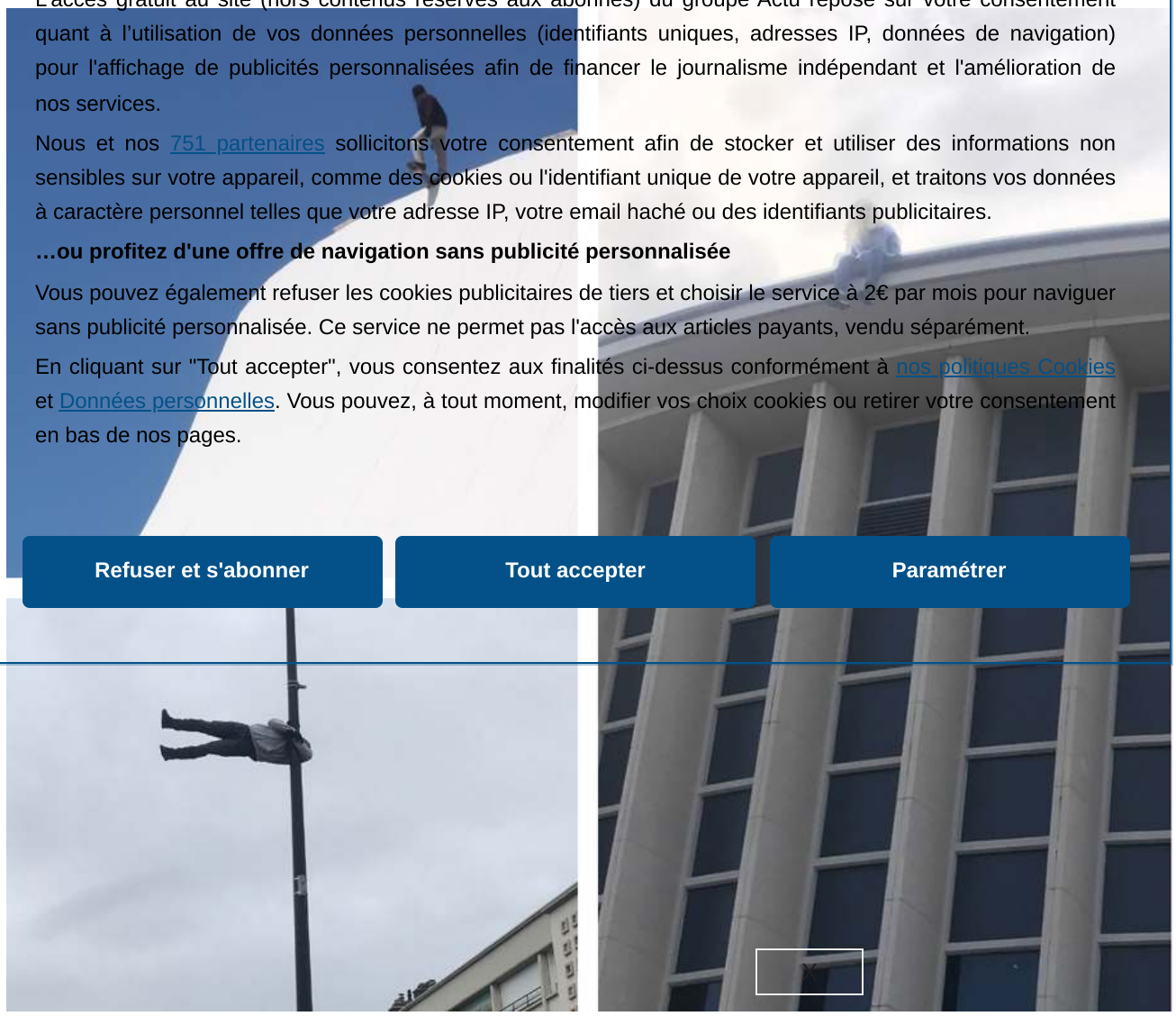
…ou profitez d'une offre de navigation sans publicité personnalisée

Vous pouvez également refuser les cookies publicitaires de tiers et choisir le service à 2€ par mois pour naviguer sans publicité personnalisée. Ce service ne permet pas l'accès aux articles payants, vendu séparément.

En cliquant sur "Tout accepter", vous consentez aux finalités ci-dessus conformément à nos politiques Cookies et Données personnelles. Vous pouvez, à tout moment, modifier vos choix cookies ou retirer votre consentement en bas de nos pages.

Refuser et s'abonner | Tout accepter | Paramétrer

On ne peut pas dire que « Embed Bodies » de l'Américain Mark Jenkins fasse l'unanimité au Havre… L'une des œuvres de l'édition 2022 d'Un Été au Havre est en effet controversée.



Trois des six personnages créés par le street-artist américain Mark Jenkins pour Un Été au Havre. (©VL)

Par **Vanessa Leroy**
Publié le 29 juin 2022 à 19h04

Ils étaient six, ils ne sont plus que cinq… Deux jours avant l'ouverture d'Un Été au Havre samedi 25 juin 2022, l'un des six personnages créés par **le street-artist américain Mark Jenkins** n'a pas survécu à la vindicte populaire. Dans le quartier Saint-François, au **Havre (Seine-Maritime)**, l'homme, qui semblait comme pendu, qui avait choqué de nombreux passants, a finalement été décroché.

actu.fr

À lire aussi

Soutenez un journalisme local, fiable et indépendant

Accédez gratuitement à actu.fr en acceptant l'utilisation de vos données pour l'affichage de publicités personnalisées.

L'accès gratuit au site (hors contenus réservés aux abonnés) du groupe Actu repose sur votre consentement quant à l'utilisation de vos données personnelles (identifiants uniques, adresses IP, données de navigation) pour l'affichage de publicités personnalisées afin de financer le journalisme indépendant et l'amélioration de nos services.

Nous et nos 751 partenaires sollicitons votre consentement afin de stocker et utiliser des informations non sensibles sur votre appareil, comme des cookies ou l'identifiant unique de votre appareil, et traitons vos données à caractère personnel telles que votre adresse IP, votre email haché ou des identifiants publicitaires.

…ou profitez d'une offre de navigation sans publicité personnalisée

Vous pouvez également refuser les cookies publicitaires de tiers et choisir le service à 2€ par mois pour naviguer sans publicité personnalisée. Ce service ne permet pas l'accès aux articles payants, vendu séparément.

En cliquant sur "Tout accepter", vous consentez aux finalités ci-dessus conformément à nos politiques Cookies et Données personnelles. Vous pouvez, à tout moment, modifier vos choix cookies ou retirer votre consentement en bas de nos pages.

Refuser et s'abonner

À lire aussi

Un Été au Havre. À peine installée, une oeuvre fait polémique : elle va être démontée

« Il ne devait pas avoir la tête en bas »

Jean Blaise, le directeur artistique de l'événement, se défend d'avoir cédé à la pression d'habitants choqués par cette œuvre appartenant à la série *Embed Bodies* (*Corps incorporés* en français), mais évoque le non-respect de l'engagement pris par l'artiste. « Il ne devait pas avoir la tête en bas », assure Jean Blaise.

Depuis, les cinq autres personnages répartis dans la ville suscitent également beaucoup de réactions, entre fascination et stupéfaction. A l'image de ces deux [illegible] minins : l'un assis sur le toit du magasin Printemps, un autre allongé en haut d'un panneau publicitaire ou encore se balançant dans le vide au-dessus du bassin du Commerce. Les deux autres corps sont, pour l'un, accroché à l'horizontal à un poteau rue Louis-Brindeau, et pour l'autre, skate aux pieds au sommet du Volcan, s'apprêtant à dévaler la piste.

À lire aussi

Un Été au Havre. « Œuvre sans titre » installée durablement place Saint-Vincent de Paul

C’est lors de sa résidence au Fort de Tourneville avant le lancement de l’édition 2022 d’un Été au Havre que Mark Jenkins a fabriqué ces sculptures sans visage, qui sont en fait des moulages de son propre corps et de celui de son associée Sandra Fernandez, recouverts de vêtements.

L’artiste américain s’est notamment fait connaître dans le monde entier avec ces corps positionnés dans des postures, sur le toit de bâtiments ou encore suspendus dans le vide.

actu.fr

Soutenez un journalisme local, fiable et indépendant

Accédez gratuitement à actu.fr en acceptant l’utilisation de vos données pour l'affichage de publicités personnalisées.

L’accès gratuit au site (hors contenus réservés aux abonnés) du groupe Actu repose sur votre consentement quant à l'utilisation de vos données personnelles (identifiant unique, adresses IP, données de navigation) pour l'affichage de publicités personnalisées afin de financer le journalisme indépendant et l'amélioration de nos services.

Nous et nos 751 partenaires sollicitons votre consentement afin de stocker et utiliser des informations non sensibles sur votre appareil, comme des cookies ou l'identifiant unique de votre appareil, et traitons vos données à caractère personnel telles que votre adresse IP, votre email haché ou des identifiants publicitaires.

…ou profitez d'une offre de navigation sans publicité personnalisée

Vous pouvez également refuser les cookies publicitaires de tiers et choisir le service à 2€ par mois pour naviguer sans publicité personnalisée. Ce service ne permet pas l'accès aux articles payants, vendu séparément.

En cliquant sur "Tout accepter", vous consentez aux finalités ci-dessus conformément à nos politiques Cookies et Données personnelles. Vous pouvez, à tout moment, modifier vos choix cookies ou retirer votre consentement en bas de nos pages.

Refuser et s'abonner

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favoris avec Mon Actu